

COMMUNE & ÉNERGIE

Décarbonons tous ensemble, sans gaspiller

La lettre des municipales du Réseau Énergies Terre&Mer et de Vent des maires
N° 5 – 4 juin 2026

Cap énergie : Succès de la 1^{ère} édition

<https://ventdesmaires.fr/cap-energie/>

Un constat partagé : l'urgence de réorienter la politique énergétique

Le 12 mai 2026, quelques 340 personnes (dont 60 élus), représentants

signataires d'un recours gracieux sur la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE3) sous l'égide du Réseau Énergies Terre&Mer et Vent des maires.

Le diagnostic de départ est sans ambiguïté : en quinze ans, les coûts totaux de l'électricité ont augmenté de 250 %, tandis que la France enregistre une

CAP ÉNERGIE !
RENCONTRES DÉPARTEMENTALES

12 MAI
18H00

BAISSER LE PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ

142 ASSOCIATIONS PRÉSENTENT 8 PROPOSITIONS CONCRÈTES

POUR DES SOLUTIONS DURABLES ET ACCESSIBLES

DANS 15 VILLES EN FRANCE

EN PRÉSENTIEL ET EN DISTANCIEL

d'associations et acteurs territoriaux — se sont réunies simultanément dans quinze villes¹ pour échanger sur les solutions pour faire baisser le prix de l'électricité.

Ces rencontres départementales font suite à l'initiative de 142 associations

surproduction estimée à 25 %. Ce paradoxe — payer plus pour une énergie dont une part croissante est inutile — est au cœur de toutes les interventions de la journée.

👉 Extraits [du compte-rendu intégral des rencontres disponible ici.](#)

¹ Château-Thierry, Moulins, Rethel, Arnan le Duc, Gueret, Morlaix, Saint-Nazaire, Marmande, Angers, Eprenay,

Laval, Dieppe, Amiens, Castres, Chéry-Chartreuve

👉 Les rencontres Cap Énergie ont confirmé l'existence d'un mouvement territorial en pleine croissance. Élus et associations y défendent une politique énergétique pragmatique, soucieuse des coûts, de la souveraineté énergétique et des réalités locales.

Vers un recours contentieux contre la PPE3 ?

Après le recours gracieux de 142 associations, RETM envisage un recours contentieux contre la PPE3. Toutes les associations sont invitées à soutenir cette initiative, les signataires comme les requérantes, les unes et les autres en déposant une intervention volontaire. Cette démarche permet à une association de manifester son soutien au recours et aux arguments développés par les requérants principaux.

L'intervention volontaire constitue un moyen simple de faire valoir l'intérêt des territoires, des élus, des citoyens et des acteurs locaux concernés par les conséquences de la PPE3.

👉 Les associations intéressées sont invitées à se faire connaître auprès de RETM (retm@retm.fr) afin de recevoir les informations pratiques et le calendrier de la procédure.

Plus le nombre d'associations requérantes et intervenantes sera important, plus il sera démontré que les enjeux soulevés par ce recours concernent l'ensemble des territoires français.

Les propositions du Réseau Énergies Terre & Mer

Réunis simultanément dans quinze villes, les participants aux rencontres « Cap énergie » ont échangé autour des propositions du Réseau Énergies Terre & Mer (RETM) pour réduire durablement le coût de l'énergie et redonner aux territoires un rôle central dans la transition énergétique.

RETM défend une stratégie fondée sur quatre orientations principales :

- **Développer la sobriété et l'efficacité énergétique** dans le bâtiment, la mobilité et la géothermie ;
- **Privilégier les moyens de production pilotables et les filières les moins coûteuses en coût complet ;**
- **Accélérer le développement des énergies thermiques renouvelables** (réseaux de chaleur, géothermie, bioénergies, solaire thermique) ;
- **Ralentir le déploiement des énergies électriques intermittentes** afin de réduire les phénomènes de surproduction et de prix négatifs.

Un scénario alternatif pour 2050

Considérant que les scénarios actuellement étudiés par RTE reposent sur des hypothèses de consommation très élevées, RETM a élaboré un scénario alternatif baptisé N4TR (« Thermiques Renouvelables »).

Ce scénario repose sur une hypothèse de consommation d'électricité plus réaliste, un développement prioritaire des économies d'énergie et des énergies thermiques renouvelables, un recours limité au solaire photovoltaïque

et une reconstitution progressive des capacités nucléaires.

Le scénario N4TR sera transmis à RTE dans le cadre de la consultation nationale en cours.

Les principaux constats

Les échanges ont mis en évidence plusieurs préoccupations partagées.

Les participants ont souligné la multiplication des épisodes de prix négatifs sur le marché de l'électricité, conséquence d'une production intermittente devenue excessive par rapport à la demande à certaines périodes.

Ils ont également insisté sur la nécessité de comparer les différentes filières énergétiques en coût complet, c'est-à-dire en intégrant non seulement les coûts de production mais aussi les dépenses de réseau, les mécanismes de soutien public et les contraintes imposées au système électrique.

De nombreux intervenants ont rappelé l'importance des solutions locales : géothermie, réseaux de chaleur, méthanisation, valorisation des ressources agricoles et développement du photovoltaïque de proximité adaptés aux besoins des territoires.

Urbanisme, droit et territoires

Les participants ont appelé à une meilleure intégration des enjeux énergétiques dans les documents d'urbanisme (PLU et PCAET), avec des objectifs concrets concernant la chaleur renouvelable, la mobilité électrique et la maîtrise des consommations.

Les évolutions récentes du contentieux administratif ont également été présentées. Elles renforcent l'importance

de préparer très en amont les observations et recours liés aux projets énergétiques, notamment lors des enquêtes publiques.

Enfin, plusieurs associations ont souligné la nécessité de mieux prendre en compte les effets cumulés des projets sur les paysages, le patrimoine, la santé, la biodiversité et l'attractivité des territoires.

Actions retenues

Les participants des réunions départementales Cap énergie ont identifié les priorités suivantes :

- Contribuer à la consultation nationale de RTE et soutenir l'évaluation du scénario N4TR ;
- Renforcer l'information des élus, des agriculteurs et des habitants sur les enjeux énergétiques ;
- Préparer les futurs dossiers et recours liés aux projets éoliens et solaires ;
- Inscrire les objectifs énergétiques dans les documents de planification locale ;
- Développer des démarches mutualisées pour l'isolation, les pompes à chaleur, la géothermie et les énergies renouvelables adaptées aux territoires ;
- Promouvoir un Plan Emploi Énergie TERRITORIAL fondé sur la sobriété, l'efficacité énergétique et les énergies pilotables.
- Développer une action au niveau européen pour le 3T 2026.

Participez avant le 22 juin 2026 à la Consultation citoyenne de la Cour des Comptes

en demandant un contrôle sur le prix de l'énergie et de l'électricité : [Plateforme de participation de la Cour des Comptes](#)

« Réparer 25 ans d'erreurs stratégiques »

Extrait d'une tribune de Nicolas Bour parue dans le JDD du 11 05 2026

L'objectif est de proposer des solutions pour faire baisser le prix de l'électricité en France : depuis vingt-cinq ans, nous subissons une dérive.

Nous avons affaibli le capital énergétique que les générations précédentes ont construit avec les barrages et les centrales nucléaires en lui préférant le développement d'électricités intermittentes qui ne sont ni stockables ni pilotables.

Ces erreurs stratégiques se sont produites en Europe, comme vient de le reconnaître Ursula von der Leyen, et en France, sous une influence purement idéologique. Elles ont conduit à un gaspillage d'argent public de plusieurs centaines de milliards d'euros.

Le seul programme Energiewende a coûté 300 milliards à l'Allemagne, qui a aujourd'hui l'électricité la plus carbonée d'Europe – dix fois plus que la France ! Et nous nous en inspirons depuis vingt ans...

Comment vous aider pour préparer vos documents d'urbanisme ?

RETM a évalué le potentiel de 50 départements en France. Nous pouvons vous transmettre les résultats obtenus et vous mettre en contact avec nos représentants départementaux.

En répondant à ce questionnaire anonyme (5 à 10 minutes), vous pourrez mieux cerner vos attentes et vos priorités pour établir votre PCAET et votre PLU et poser vos questions.



Accédez directement au questionnaire via le QR Code ou via le lien ci-dessous

[Questionnaire PCAET - PLU](#)

Précédents numéros (cliquer sur le lien)

[1-Transition énergétique : le temps est venu pour que les territoires reprennent la main](#)

[2-Les atouts des énergies thermiques renouvelables pour les communes](#)

[3-Conseils aux collectivités pour reprendre la main avec leurs documents d'urbanisme \(PCAET, PLUi, PLU\)](#)

[4-Après les élections : les territoires en haute tension](#)

👉 Ce document a été conçu pour être imprimé en format livret en recto-verso

RETM & Vent des maires



www.retm.fr
retm@retm.fr



www.ventdesmaires.fr
contact@ventdesmaires.fr